Vote des étrangers : Hollande ne renonce pas

14/07/2014 à 15h01

François Hollande “ne renonce pas” à construire des majorités pour faire adopter “en 2016” des réformes constitutionnelles, dont le droit de vote pour les étrangers extra-communautaires aux élections locales, a-t-il déclaré aujourd’hui lors de l’interview du 14 juillet.

Dans l’exposé de son action, le président de la République a d’abord cité “la santé, le grand âge, la jeunesse, l’éducation et puis il y a les réformes de société, les réformes constitutionnelles”. Interrogé plus spécifiquement sur le droit de vote des étrangers, il a répondu que “toutes ces réformes (de société, ndlr) viendront en 2016″…

Le Figaro

Lire : Contre l’éligibilité des étrangers